



Bureau d'études

Etude pédologique de délimitation de zone humide

Aout 2025 - **Dossier DZ2263**



Commune de BEUZEC CAP SIZUN
Route de Millier
Cadastrée section ZN - Parcelle n° 138
Pour la commune de BEUZEC CAP SIZUN

Roux & Jankowski

CROZON - Siège social
Elisabeth Roux 04777
1, rue du Chanoine Grall
29160 CROZON
Tél. 02 98 27 27 16
Fax. 02 98 26 24 05
rj.crozon@orange.fr

CHÂTEAULIN
Elisabeth Roux 04777
10, quai Carnot
29150 CHÂTEAULIN
Tél. 02 98 86 34 46
Fax. 02 98 86 51 81
roux.jankowski.chateaulin@orange.fr

DOUARNENEZ
Jean-Yves Kerouedan 05768
1, place Gabriel Péri
29100 DOUARNENEZ
Tél. 02 98 11 01 02
Fax. 02 98 11 01 03
rj.douarnenez@orange.fr

CARHAIX-PLOUGUER
Bruno Jankowski 04747
4, rue Aristide Briand
29270 CARHAIX-PLOUGUER
Tél. 02 98 93 17 51
Fax. 02 98 93 78 12
rj.carhaix@orange.fr

www.rouxjankowski-geometres.fr

INTRODUCTION

A la demande de la mairie de BEUZEC CAP SIZUN, nous avons étudié la parcelle cadastrée section ZN n° 138, située Route de Millier commune de BEUZEC CAP SIZUN, afin de déterminer la présence ou non d'une zone humide.

Le présent dossier est réalisé selon l'Arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-018 du Code de l'Environnement.

DEFINITION

Les zones humides sont le plus souvent situées le long des cours d'eau (zones humides ripariennes) : ce sont les plus connues. Il existe aussi des zones humides éloignées du ruisseau, soit localisées dans le versant, liées à des phénomènes de résurgence de nappe, soit localisées en amont dans des zones de plateau.

Les conditions de présence et d'identification d'une zone humides sont :

- la topographie pour les zones humides ripariennes : elle sert à délimiter l'enveloppe des zones humides potentielles ;
- la saturation en eau ;
- l'hydromorphie du sol et sa coloration spécifique qui lui ait liée (tâches d'hydromorphie) ;
- une végétation hydrophile caractéristique qui peut comporter des espèces d'intérêt patrimonial.

Ces critères servent à délimiter l'enveloppe des zones humides effectives.

Caractérisation :

Une typologie a été proposée et des critères de description fixés. Cette typologie est définie par l'arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008.

Délimitation :

Le périmètre de la zone humide est délimité, au titre de la l'article L. 214-7-1, au plus près des points de relevés ou d'observation répondant aux critères relatifs aux sols ou à la végétation mentionnés à l'article 1er. Lorsque ces espaces sont identifiés directement à partir de relevés pédologiques ou de végétation, ce périmètre s'appuie, selon le contexte géomorphologique, soit sur le niveau de nappe phréatique, soit sur le niveau de marée le plus élevé, ou sur la courbe topographique correspondante.

PRESENTATION DE LA PARCELLE

Situation géographique :

La propriété se situe à environ 3,8 km au nord-est du centre-bourg de BEUZEC CAP SIZUN (par rapport à l'église), dans le département du Finistère.

Contenance cadastrale :

La contenance de la parcelle est de 3 036 m².

Classement au PLU :

La parcelle se trouve en zone A.

Morphologie du site :

La parcelle se situe à une cote moyenne de 57/56 m NGF- source carte IGN 1/25000 et relevé topographique.

La parcelle présente une pente moyenne d'environ 4% orientée vers le Nord.

Géologie :

La parcelle se situe sur une formation de (méta)Trondhjémite de Douarnenez et tonalites subordonnées (complexe trondhjémitique du Cap Sizun) - 472+/-24 Ma

Hydrogéologie :

Le site étudié se situe dans l' « Anticlinal de Cornouaille au Nord de la Loire ». C'est une entité multicouche (à partie libre et captive) du domaine hydrogéologique du Massif Armoricaïn. Elle est composée de micaschistes, de schistes micacés, de gneiss granulitiques et de granulites (classification SANDRE 615a).

Hydrographie :

La propriété se situe dans la zone hydrographique des côtiers de la rivière de Port Rhu à la Pointe du Raz, à 500 m en amont d'un ruisseau côtier dont le débouché dans la Baie de Douarnenez se fait au niveau de la Plage de Pors Péron.

Végétation présente :

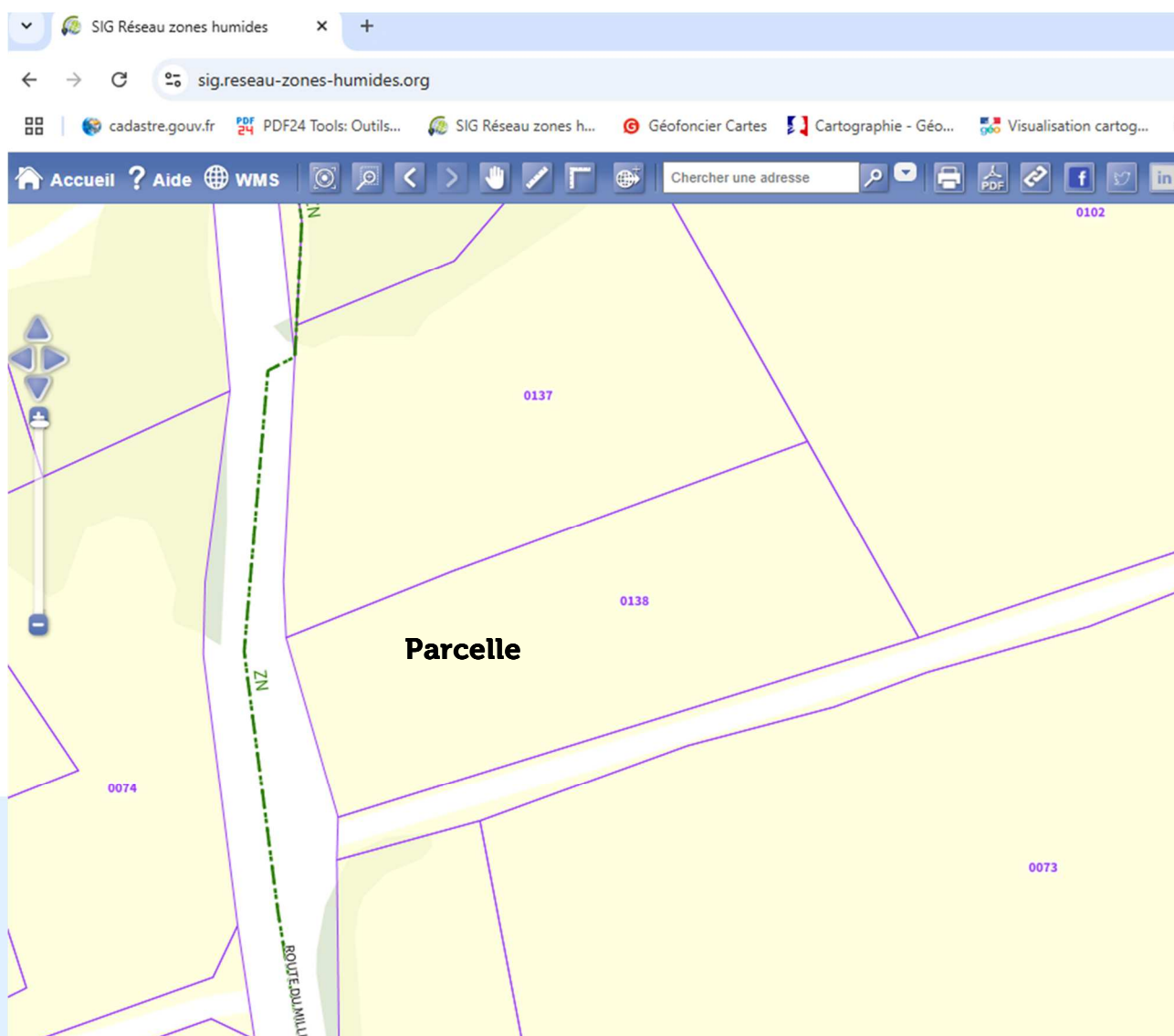
La parcelle est enherbée et arborée avec un talus et un fossé partiellement canalisé en limite ouest le long de la route du Millier (RD 407)

Il n'a pas été repéré d'espèces végétales hygrophiles (révélatrice de la présence d'eau permanente ou transitoire en surface).

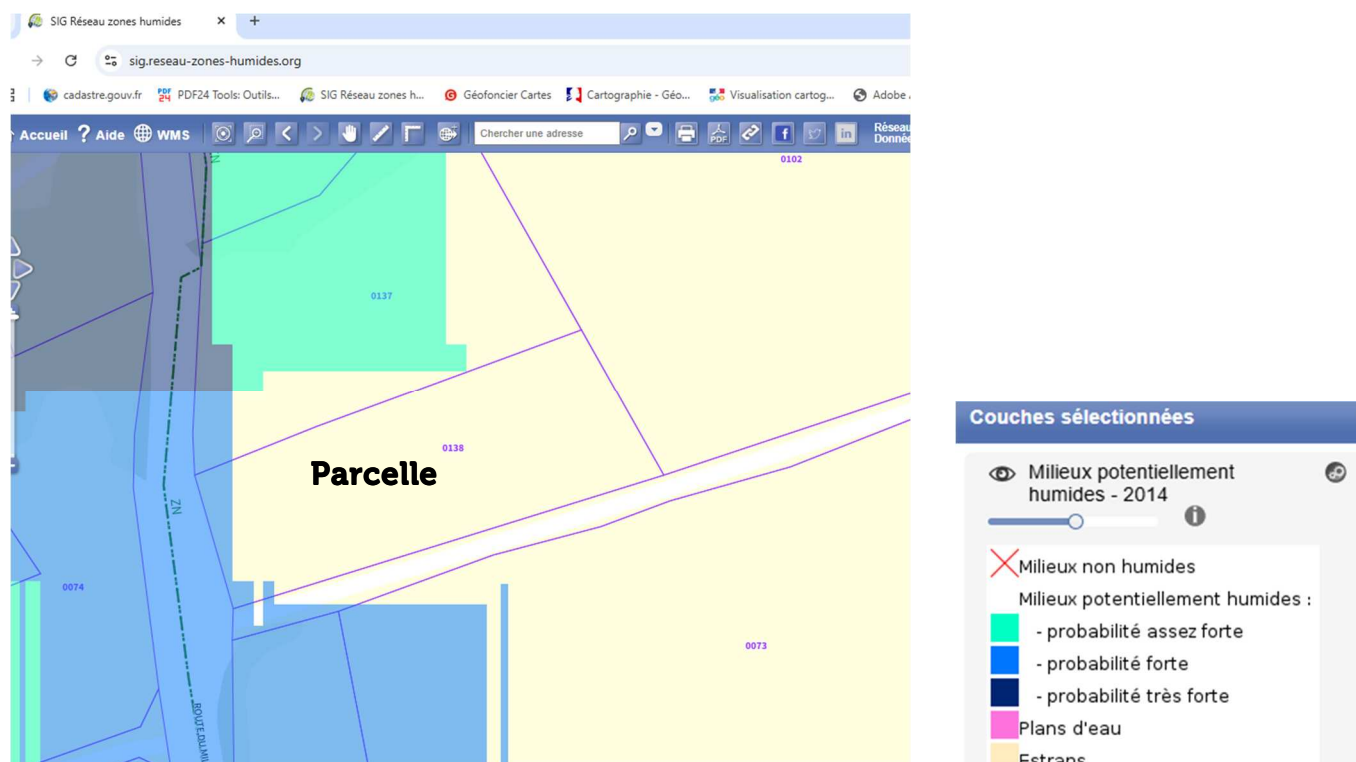
Délimitation des enveloppes des zones :

Eléments issu de données cartographiques : <https://sig.reseau-zones-humides.org/>

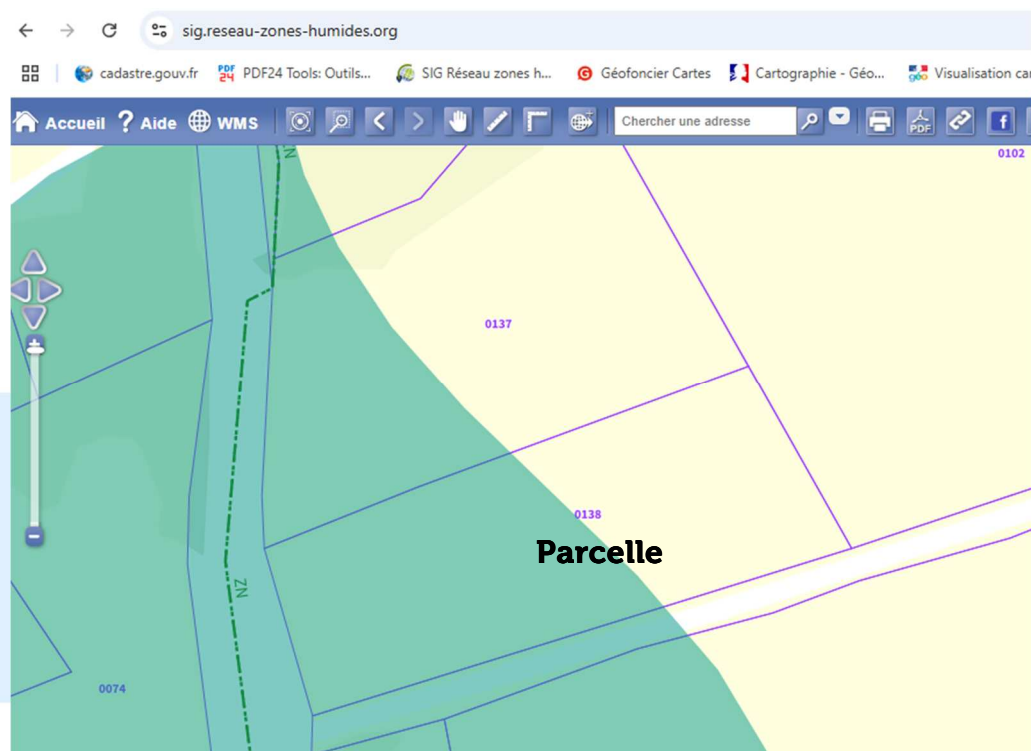
La délimitation des enveloppes des zones humides effective ne montre pas de zones humides effective sur la parcelle.



La délimitation des enveloppes des milieu potentiellement humide (2014) montre une petite zone a probabilité forte sur la parcelle



La délimitation des enveloppes de prélocalisation des zones humide Loire bretagne montre une zone a probabilité forte sur la parcelle



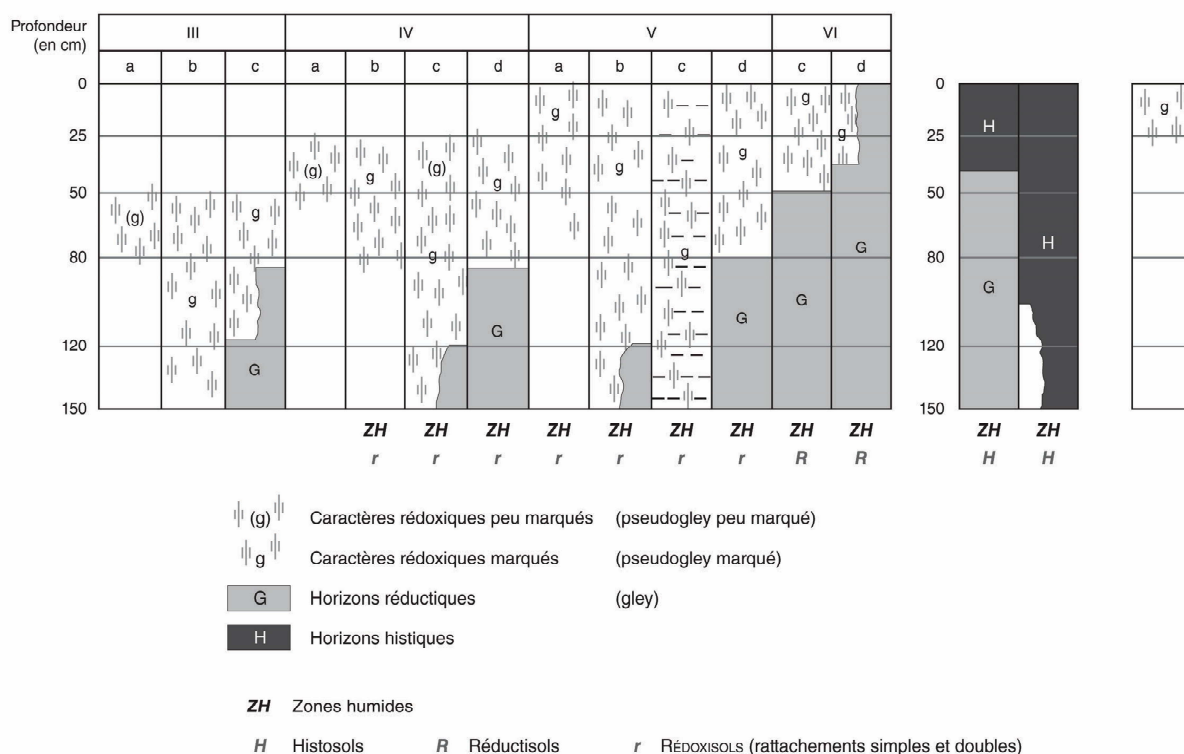
ETUDE PEDOLOGIQUE

Les **sols caractéristiques des zones humides** sont identifiés, à partir d'un sondage d'une profondeur de l'ordre de 1 mètre, par la présence de traces d'hydromorphie débutant **à moins de 50 centimètres de profondeur dans le sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur**.

Les "**sols hydromorphes**" (au sens large) comportent des horizons dont certains caractères sont attribuables à un excès d'eau. Celui-ci peut être dû au seul défaut de perméabilité d'horizon(s) empêchant l'infiltration des précipitations dans le sol ou résulter de la concentration dans ce dernier de flux d'origine extérieure (inondation, ruissellement, transferts latéraux, remontée d'une nappe souterraine). L'excès d'eau entraîne la saturation des horizons par l'eau.

Apparaissent alors des **traits réductiques**, de couleur uniformément gris-bleuâtre ou gris-verdâtre (présence de fer réduit) ou grisâtre (en l'absence de fer) ; ou des **traits rédoxiques**, taches rouilles ou brunes (fer oxydé) associés ou non à des taches décolorées et des nodules et concrétions noires (concrétions ferromanganiques).

La nomenclature des sols reconnue actuellement en France est celle du Référentiel pédologique de l'Association Française pour l'Etude des Sols (D. Baize et M.C. Girard, 1995 et 2008) (voir tableau ci-dessous).



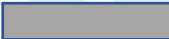
Morphologie des sols correspondant à des « zones humides » (d'après classes d'hydromorphie du GEPPA, 1981).

La phase terrain s'est déroulée le 31 juillet 2025, par temps sec. Douze sondages ont été réalisés, quatre à la tarière à main (de 1 à 4) et 8 à la pelle mécanique (de 8 à 12, voir carte de localisation des sondages) sur la parcelle, de part et d'autre de la zone humide potentielle.

Ces sondages ont révélé l'absence de zone humide sur la parcelle ZN n° 138

Résultats des sondages réalisés le 8 avril 2021 selon la nomenclature des sols de l'AFES.

n° des sondages						
	1	2	3	4	5	6
25 cm						
50 cm						
80 cm						
	blocage roche a 40 cm	blocage roche a 40 cm	blocage roche a 50 cm	blocage roche a 50 cm	blocage roche a 55 cm	blocage roche a 60 cm
	pas hydroporphie	pas hydroporphie	pas hydroporphie	pas hydroporphie	pas hydroporphie	pas hydroporphie

n° des sondages						
	7	8	9	10	11	12
25 cm						
50 cm						
80 cm						
	blocage roche a 65 cm	blocage roche a 115 cm	blocage roche a 120 cm	blocage roche a 130 cm	blocage roche a 60 cm	blocage roche a 130 cm
	pas hydroporphie	pas hydroporphie	pas hydroporphie	pas hydroporphie traits rédoxiques à partir de 90 cm	pas hydroporphie	pas hydroporphie
		traits rédoxiques				
		traits réductiques				

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Les sondages ont révélé l'absence de zone humide sur la parcelle ZN n° 138



ANNEXE 1

Sondages pédologiques

La phase terrain s'est déroulée le 31 juillet 2025, par temps sec. Douze sondages ont été réalisés, quatre à la tarière à main (de 1 à 4) et 8 à la pelle mécanique (de 8 à 12, voir carte de localisation des sondages) sur la parcelle, de part et d'autre de la zone humide potentielle.

Le but de ces sondages, répartis de façon homogène (cf. carte situation des sondages), est de décrire le mieux possible la structure du sol, la texture des différents horizons rencontrés ainsi que la présence d'éventuelles traces d'hydromorphie.

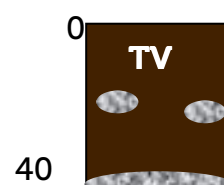
Résultat des sondages

Sondages à la tarière manuelle

Sondage S1 et S2

0 – 40 cm : **Terre végétale** limonosableuse brune, meuble, pierrosité faible, nombreuses racines, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

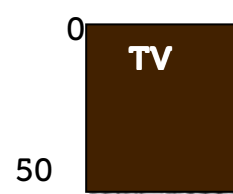
Blocage sur la dalle granitique



Sondage S3 et S4

0 – 50 cm : **Terre végétale** limonosableuse brune, meuble, pierrosité faible, nombreuses racines, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

Blocage sur la dalle granitique

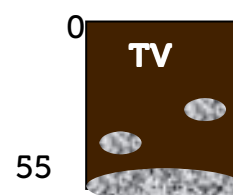


Sondages à la pelle mécanique

Sondage S5

0 – 55 cm : **Terre végétale** limonosableuse brune, meuble, pierrosité faible, nombreuses racines, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

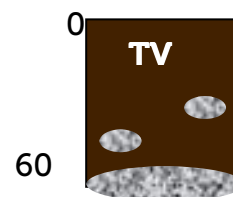
Blocage sur la dalle granitique



Sondage S6

0 – 60 cm : **Terre végétale** limonosableuse brune, meuble, pierrosité faible, nombreuses racines, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

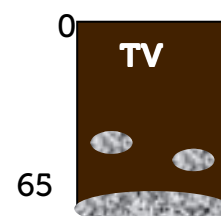
Blocage sur la dalle granitique



Sondage S7

0 – 65 cm : **Terre végétale** limonosableuse brune, meuble, pierrosité faible, nombreuses racines, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

Blocage sur la dalle granitique

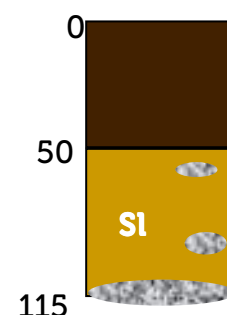


Sondage S8

0 – 50 cm : **Terre végétale** limonosableuse brune, meuble, pierrosité faible, nombreuses racines, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

50 – 115 cm : **Sable limoneux** brun clair, meuble, pierrosité faible puis importante, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

Blocage sur la dalle granitique

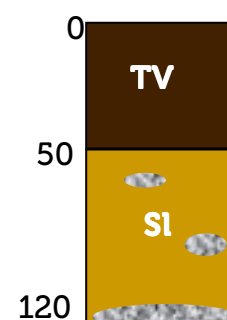


Sondage S9

0 – 50 cm : **Terre végétale** limonosableuse brune, meuble, pierrosité faible, nombreuses racines, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

50 – 120 cm : **Sable limoneux** brun clair, meuble, pierrosité faible puis importante, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

Blocage sur la dalle granitique

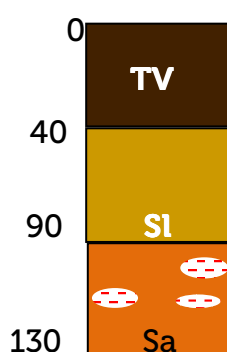


Sondage S10

0 – 40 cm : **Terre végétale** limonosableuse brune, meuble, pierrosité faible, nombreuses racines, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

40 – 90 cm : **Sable limoneux** brun clair, meuble, pierrosité nulle ; aucune trace d'hydromorphie.

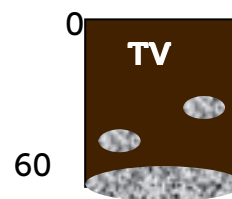
90 – 130 cm : **Sable argileux** brun clair ocre, peu compacte, pierrosité nulle, sèche ; quelques faibles traces d'hydromorphie (traits rédoxiques).



Sondage S11

0 – 60 cm : **Terre végétale** limonosableuse brune, meuble, pierrosité faible, nombreuses racines, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

Blocage sur la dalle granitique

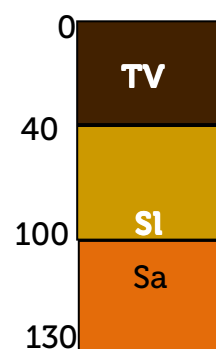


Sondage S12

0 – 40 cm : **Terre végétale** limonosableuse brune, meuble, pierrosité faible, nombreuses racines, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

40 – 100 cm : **Sable limoneux** brun clair, meuble, pierrosité nulle, sèche ; aucune trace d'hydromorphie.

100 – 130 cm : **Sable argileux** brun clair ocre, peu compacte, pierrosité nulle, sèche ; pas de traces d'hydromorphie.



Légende :

S : Sable
Sl : Sable limoneux
sl : sablo-limoneux
Ls : Limon sableux
L : Limon
La : Limon argileux
la : limono-argileux
Al : Argile limoneuse
A : Argile

Traces d'hydromorphie
Arrivée d'eau
Roche



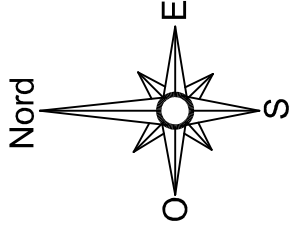
ANNEXE 2

Plan de localisation des sondages



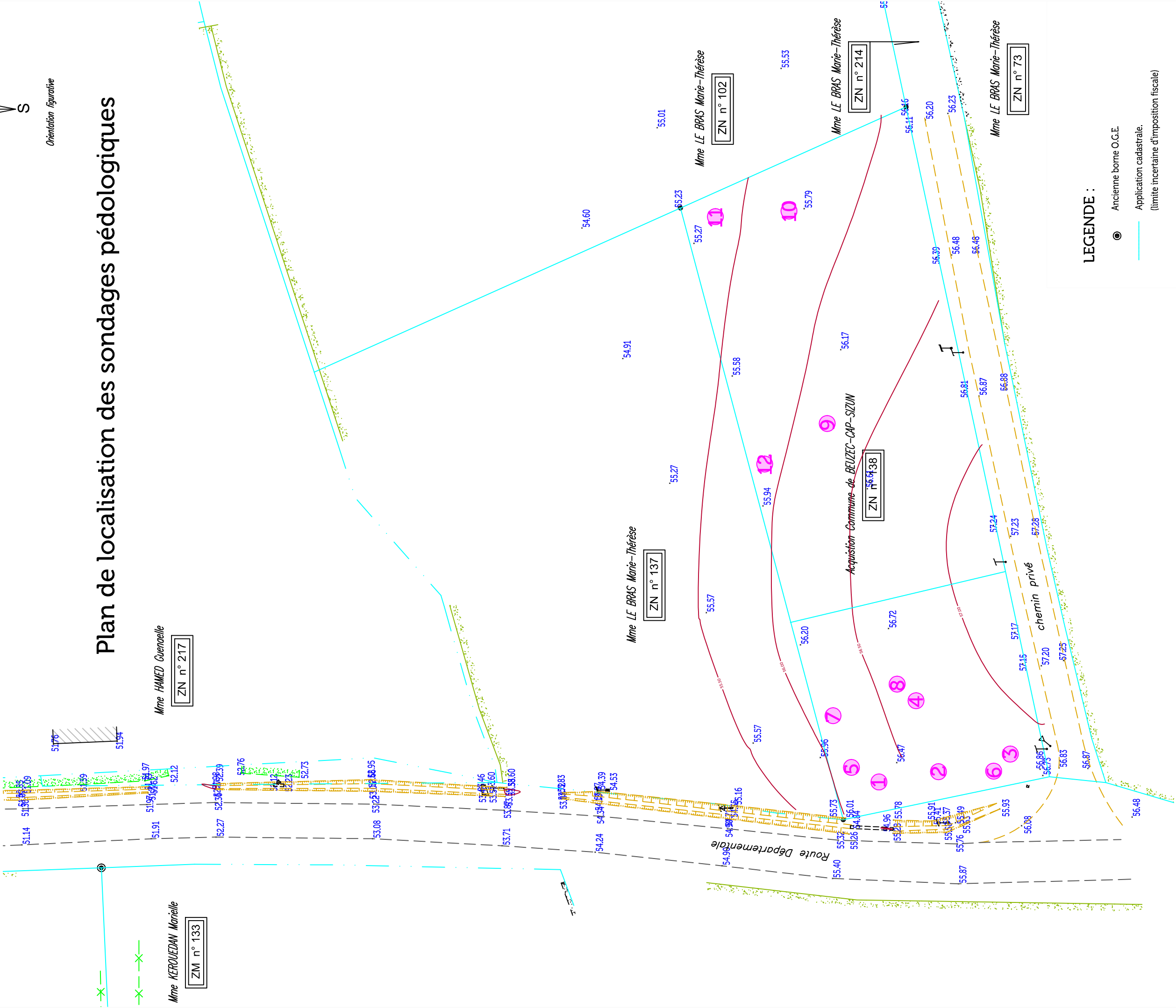
Commune de BEUZEC-CAP-SIZUN
route du Millier

Plan topographique - ZN n°138



Orientation figurative

Plan de localisation des sondages pédologiques



LEGENDE :

- Ancienne borne O.G.E.
 - Application cadastrale.
(limite incertaine d'imposition fiscale)
 - 57.24 x
 - sondage pédologique
- NOTA : Le nivellement est rattaché au N.G.F.



Roux & Jankowski

Agence de DOUARNENEZ
Jean-Yves KEROUEDAN 05768
1, place Gabriel Péri
29100 DOUARNENEZ
Tel : 02 98 11 01 02 - Fax : 02 98 11 01 03
douarnenez@expert-geo.bzh
www.rouxjankowski-geometre.fr
Société de Géomètres Experts
N° inscription Ordre Géomètres Experts 1989200008

Géomètres experts
& Bureau d'études

Dossier DZ22263

ECHELLE : 1/500